

BARBARA Immobilier

BAREME D'HONORAIRES AU 1 AVRIL 2017 PRESTATION CONCERNANT L'IMMOBILIER D'HABITATION

TRANSACTION

LES HONORAIRES DE TRANSACTION SONT TOUJOURS COMPRIS DANS LE PRIX AFFICHE DE NOS ANNONCES SUR L'ENSEMBLE DE NOS SUPPORTS

SUR MONTANT NET VENDEUR HORS HONORAIRES	HONORAIRE DE TRANSACTION EN FORFAIT OU EN % SUR LE MONTANT NET VENDEUR A LA CHARGE DE L'ACQUEREUR OU DU VENDEUR SELON MANDAT
MONTANT INFERIEUR A 30 500 €	FORFAIT 2 000 € TTC
DE 30 501 € A 58 000 €	7 % TTC
DE 58 001 € A 100 000€	6 % TTC
DE 100 001 € A 200 000€	5 % TTC
PLUS DE 200 001 €	4 % TTC

GARAGE ET BOX
HONORAIRES FORFAITAIRE DE 1500 EUROS A LA CHARGE DE L'ACQUEREUR OU DU VENDEUR SELON MANDAT

LOCATION

Zone très tendue :

- A la charge du propriétaire : honoraires de visite, constitution du dossier et de rédaction du bail : **12 €TTC/m²** de surface habitable.
- A la charge du locataire : honoraires de visite, constitution du dossier et de rédaction du bail : **12 €TTC/m²** de surface habitable.

Zone tendue :

- A la charge du propriétaire : honoraires de visite, constitution du dossier et de rédaction du bail : **10 €TTC/m²** de surface habitable.
- A la charge du locataire : honoraires de visite, constitution du dossier et de rédaction du bail : **10 €TTC/m²** de surface habitable.

Hors Zone :

- A la charge du propriétaire : honoraires de visite, constitution du dossier et de rédaction du bail : **8 €TTC/m²** de surface habitable.
- A la charge du locataire : honoraires de visite, constitution du dossier et de rédaction du bail : **8 €TTC/m²** de surface habitable.

ETATS DES LIEUX

- A la charge du propriétaire : **3 €TTC/m²** de surface habitable pour l'état des lieux d'entrée
- A la charge du locataire : **3 €TTC/m²** de surface habitable pour l'état des lieux d'entrée

En aucun cas les honoraires de location imputés au locataire ne seront supérieur à ceux imputés au propriétaire.

GESTION IMMOBILIERE (a la charge exclusive du bailleur)

- HONORAIRE DE GESTION 7.2% TTC SUR LE MONTANT RECUPERE AUPRES DU LOCATAIRE
- GARANTIE DES LOYERS IMPAYES SERVICE PLUS 2.5% TTC DU MONTANT DU LOYER(inclus 0.80 %ttc correspondant aux charges de gestion de l'assurance)